

Financement du développement de l'Europe

MEDEF International & Pro€Invest

Bram SCHIM VAN DER LOEFF



Structure de la Présentation

Cadre de la BEI – capital & opérations



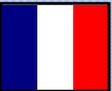


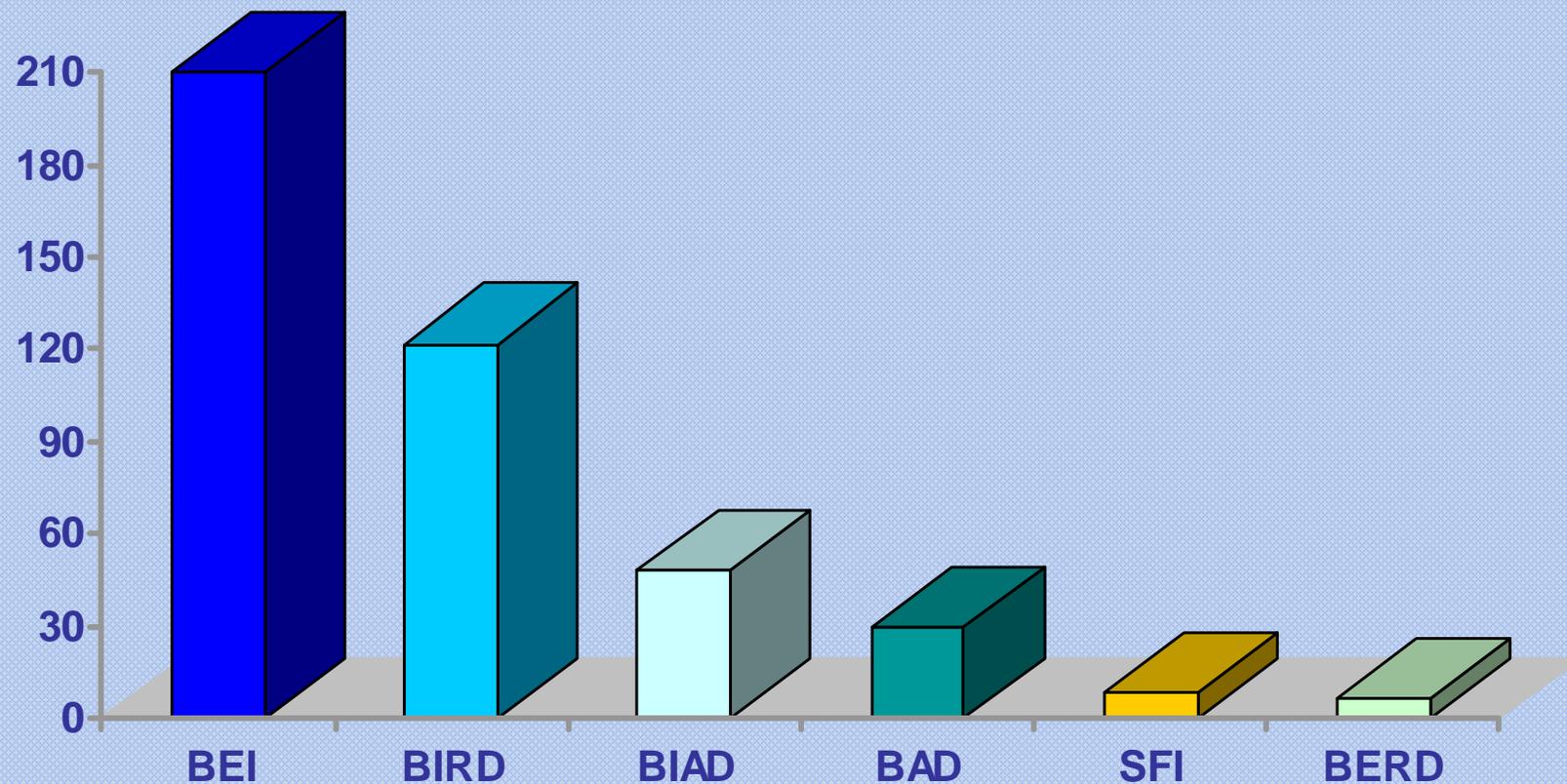
La Banque européenne d'investissement (BEI), l'institution financière de l'Union

- Créée par le Traité de Rome en 1958, elle finance par des prêts à long terme des projets contribuant à l'intégration européenne et aux objectifs de l'Union
- Actionnaires : les 25 États Membres de l'Union
- Capital souscrit : € 163,7 milliards
- Volume des opérations en 2004 :
 - Prêts : € 43 milliards (dont 40 milliards dans l'Union)
 - Emprunts : € 50 milliards (dont 28 milliards en monnaies communautaires)

.../...

Capital de € 164 milliards

Allemagne AAA		16.28%	Danemark AAA		2.28%	Irlande AAA		0.73%
France AAA		16.28%	Autriche AAA		2.24%	Rép. slovaque A		0.73%
Italie AAA		16.28%	Pologne A		2.08%	Slovénie AA		0.73%
Royaume-Uni A		16.28%	Finlande AAA		1.29%	Lituanie A		0.73%
Espagne A		9.77%	Grèce A		1.22%	Chypre A		0.73%
Belgique AAA		4.51%	Portugal AA		0.79%	Luxembourg AAA		0.73%
Pays-Bas A		4.51%	Rép. tchèque A		0.77%	Lettonie A		0.73%
Suède A		2.99%	Rép. Hongrie A		0.73%	Estonie A		0.73%



Encours des prêts (Montants versés)

SFI États financiers au 30 juin 2002

BEI, BIRD, BERD, BIAD, BAD, États financiers au 31 décembre 2002

PRUNTS

Le plus grand emprunteur supranational

L'émetteur de référence, alternative aux « souverains »

Des coûts d'emprunt modérés

Une vaste gamme de produits

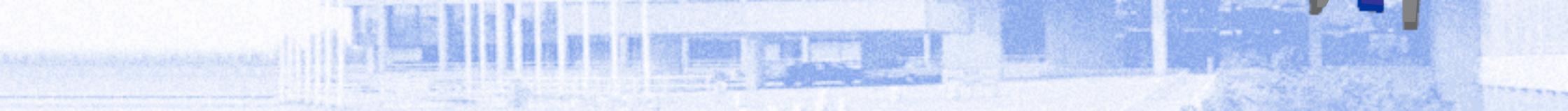
PRÊTS – OBJECTIVES PRINCIPALES

- La cohésion économique et sociale dans l'Union élargie
- La mise en oeuvre de « l'initiative Innovation 2010 » (i2i)
- Le développement des réseaux trans-européens et de leurs réseaux d'accès
- Le soutien aux politiques d'aide au développement et de coopération de l'UE en faveur des pays partenaires
- La protection et l'amélioration de l'environnement, y compris le changement climatique et les énergies renouvelables.

Structure de la Présentation

EIB - ACP





La BEI peut opérer en dehors de l'Union européenne sur base de mandats donnés par l'Union ou les États membres

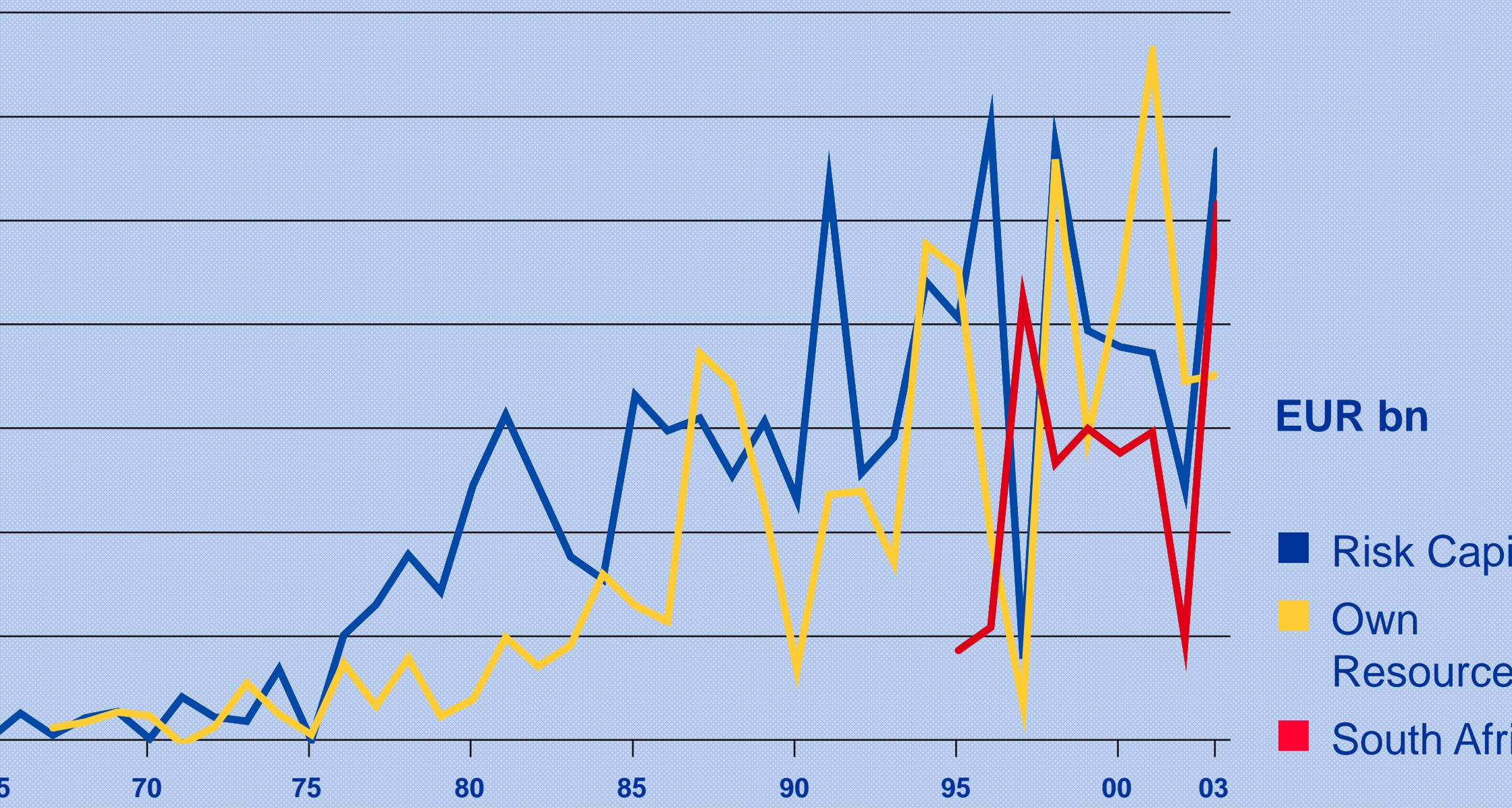
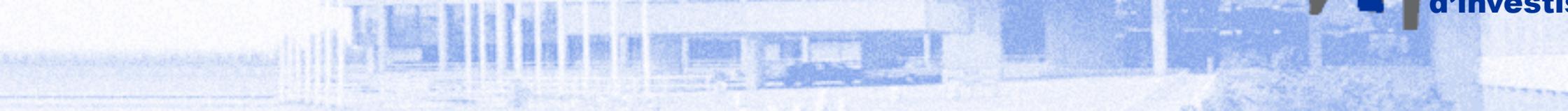
Le mandat le plus ancien remonte à 1963 (première Convention de Yaoundé) et concerne les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

Remonte à 1963 (première convention Yaoundé)

Conventions successives Yaoundé et Lomé – jusqu'au Lomé IV, 2ième protocole financier

À partir de 2003: l'Accord de Cotonou avec la Facilité d'investissement (**FI**) et les prêts sur les ressources propres de la BEI

0 ans d'expérience en contribuant à la mise e



Sectors : (EUR millions)	ACP (1999- 2003)	ACP 2003	OCT (1999- 2003)
Energy	478	60	4
Transport and telecomm.	297	56	5
Environment	213	88	
Industry, services	387	101	
SME (global loans)	634	158	20
TOTAL	2 009	463	29

Structure de la Présentation

Cotonou – Facilité d' Investissement



ACCORD DE COTONOU – PARAGRAPHE FINANCIER

Fonds européen de développement

Commission européenne

Subventions pour le développement à long terme (programmes nationaux et régionaux)

11 300 millions d'EUR

Banque européenne d'investissement

Facilité d'investissement
Prêts/participations/garanties pour des projets d'investissements

2 200 millions d'EUR

Resources propres de la BEI – Prêts
faveur de projets d'investissement

1 700 millions d'

La BEI constitue **le Institut Financier pour**



La Commission Européenne soutient la gouvernance
et apporte les améliorations au milieu administrative et
judiciaire par le biais du PIN

Le CDE soutient les entrepreneurs et le secteur privé

La BEI offre son concours aux financements à long terme

(Non rigide – interactions possibles)

La FI: Un fonds renouvelable

- géré selon des critères commerciaux afin d'être financièrement soutenable
- assurance pour les ACP de disponibilité des ressources dans le future (amortisations seront réutilisées pour des nouvelles projets ACP)

Termes et conditions approchés aux practices du marché

Instruments de partage de risque, prêts en monnaie locale et garantis

La FI prendra des risques contre une

Catalyseur pour l'épargne local et les investissements directs de l'étranger

Support pour le secteur financier

Cherche des complémentarités avec d'autres opérations/instruments de la UE ou des institutions bi-, ou multilatérales

Disponibilité limité des subsides pour les projets dans le secteur publique, pour promouvoir des composants environnementales ou pour assistance technique dans le contexte d'un projet



durant 25 années, sous Lomé, la BEI finançait le secteur privé
avec du capital de risque

La FI s'appuie sur cette expérience et en tire des leçons

Mais maintenant le secteur privé est au cœur du Cotonou, avec
une complémentarité approfondie et meilleure coordination entre
différentes institutions



Les entrepreneurs dans le secteur privé et des entreprises
publique commercialement viables

Des entrepreneurs des ACP et internationaux

Des grandes entreprises et des PME

La b n fice des co ts bas  le notation "AAA" de la
BEI seront pass s aux clients pour

✓ Des montants  lev s;

✓ Dans toutes les monnaies relevantes, inclus le
RSA;

✓ Des maturit s longues;

✓ L'effet catalytique sur d'autres partenaires

Prêts sur ressources propres

La Facilité d'Investisse

<p>de rang privilegié:</p>	<p>Tarification: taux BEI de référence. Sûreté: garantie de 1° ordre / sûreté d'excellente qualité (avec possibilité d'exclusion du risque politique). Monnaies: EUR, USD, GBP et ZAR.</p>	<p>Tarification: taux BEI de réf.+ un Sûreté: garantie (internationale ou ou sûreté réelle (projet). Monnaies: EUR (éventuellement monnaies, y compris, dans certains des monnaies locales).</p>
<p>de deuxième rang ou subordonnée:</p>	<p>-</p>	<p>Tarification: taux BEI de réf.+ un Sûreté: sûreté sur projet ou autres clauses. Monnaies: EUR (éventuellement monnaies locales).</p>
<p>si-fonds propres; prêts participatifs ou conditionnels:</p>	<p>-</p>	<p>Tarification: rémunération variable en fonction des résultats. Sûreté: soit néant, soit régime subordonné, avec clauses spécifiques. Monnaies: EUR (éventuellement monnaies locales).</p>
<p>participations en fonds propres:</p>	<p>-</p>	<p>Tarification: dividendes / plus-value sur capital.</p>

Établis par rapport au marché

➤ En monnaies étrangères

- taux de référence de la BEI pour prêts dans l'Union, **plus**
- une marge pour couvrir des risques éventuels

➤ En monnaie locale (si possible)

- au marché local – s'il existe un taux de référence, **plus**
- une marge pour couvrir des risques éventuels

[Dans certains cas, une subvention d'intérêt peut être accordée, si sa justification est clairement démontrée]

QUASI FONDS PROPRES

- Exemples: obligations convertibles, prêts participatifs ou conditionnels etc.
- La rémunération est liée au résultat financier du projet (elle est normalement composée d'un taux fixe inférieur à 3% et d'un composant variable lié à la performance du projet).

PARTICIPATIONS

- Normalement uniquement pour des participations minoritaires;
- Rémunérées par dividendes et plus-values en capital;
- Politique: mécanisme de sortie pour laisser la place aux investisseurs privés.

ARTICIPATIONS – GARANTIES

Des garanties constituent un instrument nouveau; ses conditions sont encore à établir dont les conditions et la tarification reste encore à définir. La tarification reflétera:

- Les caractéristiques de l'opération;
- Les risques assurés.

Garantis peuvent aider à:

- Rapatrier le financement privé pour investissement à long terme;
- Mobiliser l'épargne locale;
- Aider à substituer des fonds publiques par le capital privé (locale et de l'étranger)
- Renforcer la capacité institutionnelle dans les ACP;
- Appuyer le développement des marchés financières locales.

Facilité d'Investissement – comment nous contacter

Téléphoner au ++ 352 4379-3134 ou –4932 ou écrire à
a.schimvanderloeff@eib.org



www.eib.org/lending/acp

